



Nihon Tai Jitsu S.A.R.C



Le Nihon Tai Jitsu est issu du Jujitsu japonais. Il allie à la fois le traditionnel et la self-défense à travers des techniques de frappes, clés ou projections... Le principe étant que tout à chacun puisse trouver les techniques lui correspondant. (**Tenue : un kimono blanc & une ceinture blanche.**)

Le S.A.R.C (Système d'Action Rapide de Contrôle) vise à optimiser ses capacités en situation d'agression, à travers des mouvements instinctifs les plus réalistes possibles. Travail sur la stratégie du placement et de la gestion de son stress. (**Tenue : un tee-shirt noir et un pantalon de kimono noir.**)

👉 **INSCRIPTION** à partir de 7 ans

Au Dojo des Grésillons, le mardi et jeudi, pour le Nihon Tai Jitsu à partir de 18h00, pour le S.A.R.C à partir de 19h45.

👉 **PIECES A FOURNIR**

- 1 certificat médical (postérieur au 01/08/2017) d'aptitude à la pratique des arts martiaux (ou Sports de combat).
- 1 formulaire d'inscription avec autorisation parentale pour les mineurs (formulaire fourni) ; pour les mineurs, la présence d'un représentant légal est obligatoire lors de l'inscription.
- 1 photo d'identité récente.

👉 **COTISATIONS**

ACTIVITE	NOUVEAUX ADHERENTS	ANCIENS ADHERENTS
Nihon Tai Jitsu (de 7 à 11 ans)	150 €	
Nihon Tai Jitsu (à partir de 12 ans)	200 €	185 €
S.A.R.C. (à partir de 18 ans)	200 €	185 €
Nihon Tai Jitsu + S.A.R.C	300 €	250 €

Règlement par chèque à l'ordre du C.S.M.G ou en espèces
P@ss 92 accepté pour les collégiens
Coupons Sports et Chèques Vacances ANCV

👉 **ENTRAINEMENTS**

Dojo des Grésillons
reprise le 12 septembre 2017

Mardi	18h30-20h30 20h30-22h00	<i>NIHON TAI JITSU 12 ANS & PLUS</i> <i>S.A.R.C</i>
Jeudi	18h00-19h00 18h30-20h30 20h30-22h00	<i>NIHON TAI JITSU ENFANTS 7 A 11 ANS</i> <i>NIHON TAI JITSU 12 ANS & PLUS</i> <i>S.A.R.C</i>

Pour plus de renseignements, contactez la Maison des Sportifs au 01.40.85.49.88 ou consultez le site de la section : www.ntj-sarc-genevilliers.fr